

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du **CONSEIL COMMUNAL** du
26 février 2018

Présents: Mme TARGNION, Bourgmestre;

Mme RENIER, Présidente du C.P.A.S.;

Mmes et MM. PITANCE, AYDIN, ORBAN, BEN ACHOUR, PIRON, ISTASSE, LAMBERT, Echevins et Echevine;

M. NYSSSEN, Président du Conseil;

Mmes et MM. LEGROS, ELSSEN, BREUWER, BOTTERMAN, VAN DE WAUWER, ~~POLIS PIRONNET~~, DEGEY, CARTON, GILSON, MESTREZ, CELIK, OZER, DUMOULIN, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, KRIESCHER, NAJI, ~~SCHROUBEN~~, LEONARD, ~~EL-HAJJAH DARRAJ~~, DETHIER, GREIMERS, LUKOKI, LOPEZ RODRIGUEZ-PIROTTE, PAULY-CLOSE, LEPAS, Conseillers et Conseillères;

M. DEMOLIN, Directeur général.

SEANCE PUBLIQUE

N° 39.- EGALITE - Motion "Pour le maintien de la vente des billets internationaux à la gare de Verviers-Central" - Adoption.

LE CONSEIL,

Vu la décision du Collège communal du 9 février 2018 d'inscrire le point à l'ordre du jour de la présente Assemblée;

Vu les articles L1122-24 et L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu l'avis favorable émis par la Section "Logement-Emploi-Egalité des Chances" en sa séance du 15 février 2018;

Entendu l'exposé de Mme LAMBERT, Echevine;

Entendu l'exposé de M. DEGEY, Chef de Groupe M. R.;

A l'unanimité,

ADOPTE

la motion "Pour le maintien de la vente des billets internationaux à la gare de Verviers-Central" (voir annexe).

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général,

La Bourgmestre,

P. DEMOLIN

M. TARGNION

MOTION RELATIVE AU MAINTIEN DE LA VENTE DE BILLETS INTERNATIONAUX A LA GARE DE VERVIERS

Conseil Communal de Verviers du 26 février 2018

Vu les informations publiées dans la presse relatives aux nouvelles mesures prises par la S.N.C.B. à partir du 1er mars 2018, à savoir la suppression de la vente d'une gamme de produits importante en matière internationale (Thalys, TGV, ICE, eurostar et de trains internationaux entre grandes villes).

Vu le courrier envoyé au Ministre Bellot en date du 17 janvier 2018 à ce jour resté sans réponse.

Vu le manque de communication directe de la part de la S.N.C.B.

Vu la diminution croissante de l'offre de vente au guichet des communes avoisinantes de Verviers.

Considérant que Verviers est la gare la plus importante de l'arrondissement.

Considérant que cette nouvelle mesure va avoir un impact direct au niveau :

- Du service rendu aux citoyens, non seulement par la vente directe des billets mais par les informations dont ceux-ci ne pourront plus disposer.
- Du nombre d'emplois avec les conséquences sociales que ça engendre.

Le Conseil communal réuni en séance publique, après en avoir délibéré, demande :

Le maintien du service offert à la gare de Verviers ainsi que le maintien des emplois y afférents.

Cette motion sera envoyée à :

- François BELLOT, Ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges.
- Sophie DUTORDOIR, Administratrice déléguée de la SNCB.